

Projets éoliens Saint-Paul-de-Montminy et Les Jardins**KRUGER ÉNERGIE ET SES PARTENAIRES REMPORTENT DEUX PROJETS ÉOLIENS
TOTALISANT 343 MW À LA SUITE DE L'APPEL D'OFFRES
D'HYDRO-QUÉBEC 2023-01**

Montréal, Québec, 26 janvier 2024 — Kruger Énergie est heureuse d'annoncer que ses deux projets éoliens ont été sélectionnés par Hydro-Québec. Ces projets permettront de produire de l'énergie verte tout en soutenant l'atteinte des objectifs de décarbonation du Québec.

Le projet Saint-Paul-de-Montminy, d'une puissance de 196 MW, sera développé dans les municipalités de Saint-Paul-de-Montminy, Notre-Dame-du-Rosaire et Montmagny. Ce projet a été déposé en partenariat avec l'Alliance de l'énergie de l'Est, qui regroupe 16 municipalités régionales de comté (MRC), de la MRC de Montmagny jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine, ainsi que la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk.

Le projet Les Jardins possède pour sa part une puissance de 147 MW. Il sera développé dans la MRC Jardins-de-Napierville, plus précisément dans les municipalités de Saint-Patrice-de-Sherrington, Saint-Édouard, Saint-Michel et dans le Canton de Hemmingford. Ce projet a été présenté en partenariat avec la MRC Jardins-de-Napierville et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke.

Avant de pouvoir amorcer leur construction, les projets feront l'objet de plusieurs consultations, études et approbations, dont une étude d'impact sur l'environnement, comme le prévoit la Loi sur la qualité de l'environnement du gouvernement du Québec.

Fidèle à sa mission de produire de l'énergie renouvelable dans le plus grand respect des communautés d'accueil, Kruger Énergie s'assure de développer tous ses projets en étroite collaboration avec ses partenaires régionaux et les populations locales. Le processus de consultation déjà entamé se poursuivra tout au long des étapes menant de l'acceptation des projets à leur réalisation.

Advenant que les propositions de Kruger Énergie et de ses partenaires franchissent toutes les étapes d'approbation nécessaires, la vente d'électricité verte provenant du parc éolien Saint-Paul-de-Montminy est prévue dès le mois de décembre 2027. Quant au parc Les Jardins, sa mise en service est planifiée pour décembre 2028. Les contrats pour chacun des projets seront d'une durée de 30 ans.

Citations

« Kruger Énergie applaudit le leadership démontré par Hydro-Québec en matière de décarbonation, ainsi que son engagement envers la transition énergétique. Nous sommes fiers de fournir de l'électricité propre aux Québécois.es dans un contexte où la demande énergétique augmente rapidement. De plus, les parcs éoliens Saint-Paul-de-Montminy et Les Jardins entraîneront des retombées économiques importantes pour les communautés locales.

La transition énergétique en cours est un vaste chantier et tous les acteurs de la société doivent être impliqués dans sa réussite. C'est pourquoi des partenariats comme les nôtres, qui allient entreprise privée, MRC et Premières Nations, constituent un excellent modèle de développement durable et socialement responsable. »

- Jean Roy, vice-président principal et chef de l'Exploitation, Kruger Énergie

« Nous sommes très fiers que le projet éolien Les Jardins devienne une réalité et nous permette, ainsi qu'à nos partenaires, de saisir une opportunité porteuse de richesse collective dans une optique de développement durable et de protection de notre environnement, au bénéfice de nos citoyens et des générations futures. »

- Yves Boyer, préfet de la MRC Jardins-de-Napierville

« Nous sommes honorés et ravis que le Conseil mohawk de Kahnawà:ke ait été choisi par Hydro-Québec pour développer un autre projet de parc éolien en partenariat avec Kruger Énergie. Il s'agit d'une opportunité exceptionnelle pour notre communauté de contribuer davantage au développement d'initiatives en matière d'énergie renouvelable.

Kruger Énergie s'est avérée être une partenaire exceptionnelle lors de la réalisation de nos projets précédents, démontrant un soutien indéfectible et une compréhension profonde des besoins de notre communauté. L'engagement et l'esprit de collaboration démontrés par son équipe constituent un modèle pour les autres entreprises qui cherchent à établir des relations durables avec des communautés autochtones. »

- Alexandre Beaupre, Agent exécutif au Revenu, Conseil mohawk de Kahnawà:ke

« La MRC de Montmagny est fière d'être partenaire du projet éolien Saint-Paul-de-Montminy et de contribuer activement à la transition énergétique du Québec. Cette annonce est porteuse d'un avenir énergétique brillant qui profitera concrètement aux citoyen.ne.s de notre communauté. »

- Frédéric Jean, préfet de la MRC de Montmagny et administrateur de l'Alliance de l'énergie de l'Est

Kruger Énergie possède déjà une vaste expérience dans la mise en œuvre de projets éoliens. L'entreprise exploite deux sites au Québec, soit le Parc éolien Des Cultures,



développé en partenariat avec Énergies Durables Kahnawà:ke, et le Parc éolien Montérégie. Kruger Énergie est aussi active dans le domaine de l'énergie éolienne en Ontario, où elle exploite les parcs de Port Alma et de Chatham. La mise en service des parcs Saint-Paul-de-Montminy et Les Jardins porterait la capacité d'énergie éolienne installée maximale de Kruger Énergie à 467 MW au Québec et à 668 MW au Canada.

À propos de Kruger Énergie

Une filiale de la société Kruger, Kruger Énergie se spécialise dans le développement et la gestion de centrales d'énergie verte et renouvelable. En tenant compte des installations hydroélectriques, éoliennes, de cogénération à la biomasse et solaires, Kruger inc. et Kruger Énergie possèdent et gèrent 47 sites de production totalisant une puissance installée de 650 MW. Pour en savoir plus, visitez krugerenergie.com.

- 30 -

RENSEIGNEMENTS

Paule Veilleux-Turcotte

Directrice, Relations avec les médias et la communauté

514 402-9616

paule.veilleux-turcotte@kruger.com